

Nomenclature : 5-4  
Numéro AR2026-42  
Service : DGS  
Ref. :LL

## ARRÊTÉ MUNICIPAL



### PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MARC LABROUSSE QUATRIEME ADJOINT AU MAIRE

#### Le Maire de la commune Marines

**Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 autorisant le maire à déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,**

**Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2026 fixant à 8 le nombre des adjoints au maire**

**Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Marc LABROUSSE en qualité de quatrième adjoint au maire en date du 27 mars 2026 ;**

**Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à monsieur Marc LABROUSSE adjoint au maire les attributions suivantes relatives aux travaux, aux infrastructures et à la sécurité**

#### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup> :

**A compter du 27 mars 2026, Monsieur Marc LABROUSSE adjoint au Maire est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Travaux, Infrastructures et Sécurité**

**Il exercera les fonctions suivantes :**

- **Impulsion, planification et suivi des travaux réalisés sur les bâtiments communaux et la voirie communale en lien avec les services techniques**
- **Mise en place des commissions de sécurité périodiques**
- **Validation des marchés publics pour la partie technique**

**Article 2 :**

**L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et reçoit une délégation de signature permanente pour signer tous les actes et documents relatifs à sa délégation.**

**Article 3 :**

**Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Monsieur le Maire. L'adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.**

**Article 4 :**

**La directrice générale des services est chargée de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le préfet du Val d'Oise**

Fait à Marines, le 27 mars 2027

Le Maire



Michel DÉJARDIN

*Notifié le 2/4/26*

*signature*